Le Mot de la Présidente

Chers Amis et Camarades

Vous me permettrez de commencer mon propos avec des remerciements les plus chaleureux adressés à tous ceux qui perpétuent le travail de mémoire, à ceux qui furent les acteurs de cette période terrible pour restaurer une liberté toujours menacée…

Pour comprendre le travail de mémoire, il faut se souvenir de la volonté de vivre de nos anciens du sursaut patriotique qui les animait tous.

Il n'est pas inutile de rappeler qu'il fut le fait d'un pays, la France, qui avait perdu une guerre et laissé dans ce premier drame plus de cent mille morts et un million cinq cent mille prisonniers.

La Résistance est née dans un peuple appauvri, trompé, affaibli et humilié.

Il ne faut pas oublier, pendant cette année commémorative du Conseil Naturel de la Résistance avec Jean Moulin et ses amis, nos héros, que les Résistants malgré leur ardente volonté étaient bien seuls surtout au début.

Puisse au moins leurs exemples et celui de nos chers disparus, aider la jeunesse de France à choisir la voie de l'honneur, de la dignité et de la fraternité.

Marcjanna Marcinkowski

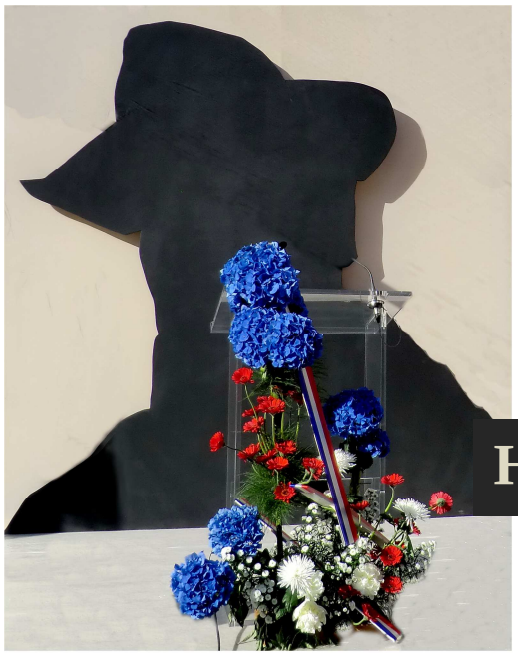

HOMMAGE A JEAN

Lundi 8 juillet, la mairie de Paris rendait hommage à Jean Moulin en dévoilant une plaque apposée sur la façade de l'immeuble situé 12 rue de Cassini dans le 14° arrt. de Paris.

Jean Moulin y vécut d'avril à juin 1943 sous le pseudonyme de 'MAX'.

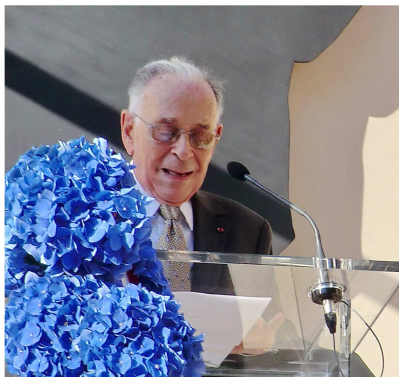

Discours de Monsieur Cremieux-Brilhac

En présence de Madame Vieu-Charier adjointe au Maire de Paris chargée de la Mémoire et du Monde Combattant , de Madame Anne Hidalgo 1ère adjointe au Maire de Paris, Pascal Cherki Maire de 14° arrt, député de Paris et bien évidemment de Libé-Nord.

14 JUILLET 2013 à PARIS

Sous la Présidence de Monsieur François Hollande

Les invités du Président de la République pour le 70è anniversaire des médaillés de la Résistance et le 50è anniversaire de l'Ordre National du Mérite.

Les volontaires du service civique

A l'arc de triomphe le 15 août 2013 dépose de gerbes au soldat

La délégation polonaise représentée par Monsieur Zaluski aux côtés de notre Présidente

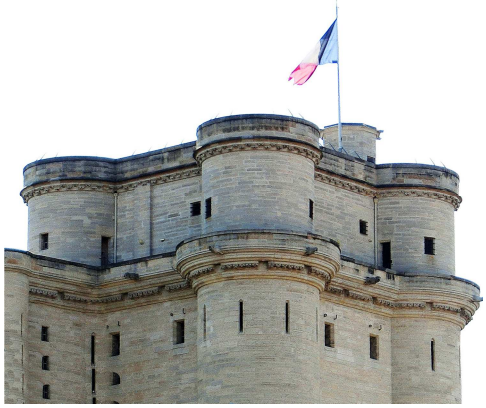

CHATEAU de VINCENNES

Inauguration de la stèle dédiée aux victimes fusillées le 20 août 1944

Nous sommes réunis le 23 août 2013, afin de commémorer un évènement d'une exceptionnelle gravité qui illustre le contexte particulièrement difficile dans lequel s'est exercée la Résistance policière.
En effet, sur ordre de l'occupant, les personnels de la Préfecture de Police ont été contraints de prendre une place active dans l'appareil répressif.

Cela démontre *a contrario* l'extraordinaire courage de ceux qui furent l'honneur de la police, car écoutant leur conscience, ils refusèrent d'exécuter les ordres iniques de Vichy.

C'est ainsi que se constituèrent les principaux réseaux : dès 1940, « Le coq Gaulois » né au commissariat des Ternes, le groupe « Valmy » le groupe « Frise » ou encore « Les volontaires de la mort ».

Je voudrais citer aussi « l'Honneur de la Police » dont le responsable Edmond DUBENT sera dénoncé et arrêté à la brasserie le Zimmer lors d'une réunion secrète avec Charles Henri PORTE, ancien collaborateur de Jean MOULIN à Chartres. Avec le Maire de Paris nous leur avons rendu hommage devant la Brasserie le 31 janvier de cette année.

Aux derniers jours de l'Occupation, durant les journées d'août 1944, les forces ennemies exercent une répression et des atrocités d'autant plus féroces qu'elles se sentent acculées.

Le fort de Vincennes est, jusqu'à leur départ, le lieu d'un grand nombre d'exécution et le 20 août de nombreux résistants y furent fusillés.

Ce n'est que le 24 août que les SS abandonneront Vincennes.

On comptera dix sept victimes policières dont un torturé survivra jusqu'en 1948 et treize victimes civiles.

Pour illustrer l'héroïsme de ces serviteurs de l'Etat, je souhaiterais tout particulièrement rendre hommage à deux d'entre eux, le commissaire divisionnaire Charles SILVESTRI et l'adjudant Marie-Charles DEMOULIN.

Charles SILVESTRI est engagé volontaire à 18 ans en 1915 et perdra un œil pendant la Grande Guerre.

Nommé Chevalier de la Légion d'Honneur en 1936 il aura passé 23 ans dans la police parisienne.

Alors qu'il était responsable de la 4ème division de la police municipale bassé dans le 12ème arrondissement, qui couvrait l'est parisien, le 20 aout 1944, il prend la responsabilité de revendiquer le brassard de F.F.I, trouvé par les Allemands, afin de protéger les gardiens de la paix qui travaillaient avec lui.
Il s'en suivra une arrestation brutale et il sera fusillé le même jour par des SS dans l'enceinte du Château de Vincennes, après avoir subi mauvais traitements et humiliations et plusieurs simulacres éprouvants d'exécution.
Il sera très justement reconnu "victime du devoir" et une rue de Vincennes porte son nom de même qu'une salle de réunion de la Préfecture de police.

Marie Charles DEMOULIN, fils de cultivateur, est lui-même agriculteur jusqu'à son appel, à 20 ans pour le 169ème régiment d'artillerie où il est promu brigadier le 10 novembre 1924, puis maréchal des logis le 1er mai 1925.

Il apprend par un camarade gardien de la paix à Paris ce qu'un tel emploi représente tout comme les qualités qu'il exige.

Ami de l'ordre et de la discipline, désireux d'être au service d'autrui, il adresse une demande d'embauche au Préfet de Police, l'assurant qu'il s'emploierait à mériter par sa bonne conduite l'estime de ses supérieurs et de ses camarades.

Entré comme gardien de la paix stagiaire le 10 mai 1928, il est titularisé le 15 janvier 1930 et promu brigadier le 23 juin 1938.

Deux de ses camarades lui ayant survécu, Albin Maistre et Jean Bastien, témoignèrent en février 1945 qu'engagé dès la première heure il entretenait autour de lui l'esprit de résistance par des actions défavorables à l'ennemi.

Comme lui, son épouse s'impliqua en faveur des victimes juives ce qui lui valu le titre de « Juste parmi les Nations » pour le sauvetage de la famille Sztern.

En juillet 1942, Marie-Charles DEMOULIN a été est brigadier au commissariat du 19ème arrondissement lorsque la rafle du Vel d'Hiv se Prépare à Paris. La famille Sztern d'origine polonaise est protégée par le couple DEMOULIN, dont l'épouse, Simone s'occupe de Catherine comme de sa propre fille jusqu'à la Libération.

En août 1944, Marie-Charles DEMOULIN a été promu par la Résistance au grade d'adjudant, responsable d'un poste de police.

Dimanche 20 août il se trouve à nouveau volontaire pour une mission dangereuse.

Vers 9h, place de la Nation, alors qu'il se rend à la Préfecture, il est reconnu par des SS qui l'arrêtent sur le champ.

Selon un collègue il est habillé en civil, et les occupants le traitement de « policier terroriste ».

Le 29 aout, le corps affreusement mutilé de Marie-Charles DEMOULIN est découvert dans une fosse commune creusée à la hâte dans l'enceinte même du château.

Marie-Charles DEMOULIN laisse un orphelin de huit ans.

Reconnu lui aussi « victime du devoir » il est aujourd'hui inhumé au cimetière de Vincennes.

★ ★ ★ ★

L'attitude héroïque de ces hommes et emblématique de l'extraordinaire courage dont ont fait preuve les fusillés de Vincennes mais aussi ceux qui, le 19 août 1944, à la suite d'un ordre d'insurrection, libérèrent la Préfecture de Police, avant toute autre institution.

Cet évènement infléchira largement le déroulement des combats de la Libération qui, très probablement, sans le point d'appui militaro-policier qu'a constitué la Préfecture de Police, auraient manqué d'un élément solide à partir duquel l'insurrection parisienne s'est propagée.

Cet hommage que nous rendons aujourd'hui, aux victimes qui ont péri en ce lieu, par le rétablissement d'une stèle enfin digne du sang qu'ils ont versé, nous le devrons, certes aux services de la préfecture de police, mais avant tout à la volonté déterminée des élus de Vincennes, de Fontenay-sous-Bois et Saint-Mandé qui se sont particulièrement investis jusqu'au parfait aboutissement de cette manifestation, qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Nous sommes dans une enceinte militaire et je tiens à exprimer aussi mes remerciements au service historique et au service des infrastructures de la Défense sans l'appui desquels l'érection de cette stèle n'aurait pu être conduire à bonne fin.

Naturellement, en ce prestigieux monument, les avis des services de la direction régionale des affaires culturelles et de l'architecte en chef des monuments historiques nous ont été précieux ainsi que celui des chercheurs dont la contribution a permis de rendre hommages à trois victimes supplémentaires qui, depuis 1944, avaient été passées sous silence.

Mais en cet instant, j'éprouve une émotion profonde à la pensée de ceux dont la vie a basculé en un instant et sans le courage desquels notre liberté n'aurait pas recouvrée.

Soixante-neuf ans après leur mort tragique nous leur devions avec humilité cette reconnaissance posthume. Ils resteront toujours pour nous un exemple qui guide notre action au service de la France.

Je vous remercie

Discours de Monsieur Bernard BOUCAUT
Préfet de Police

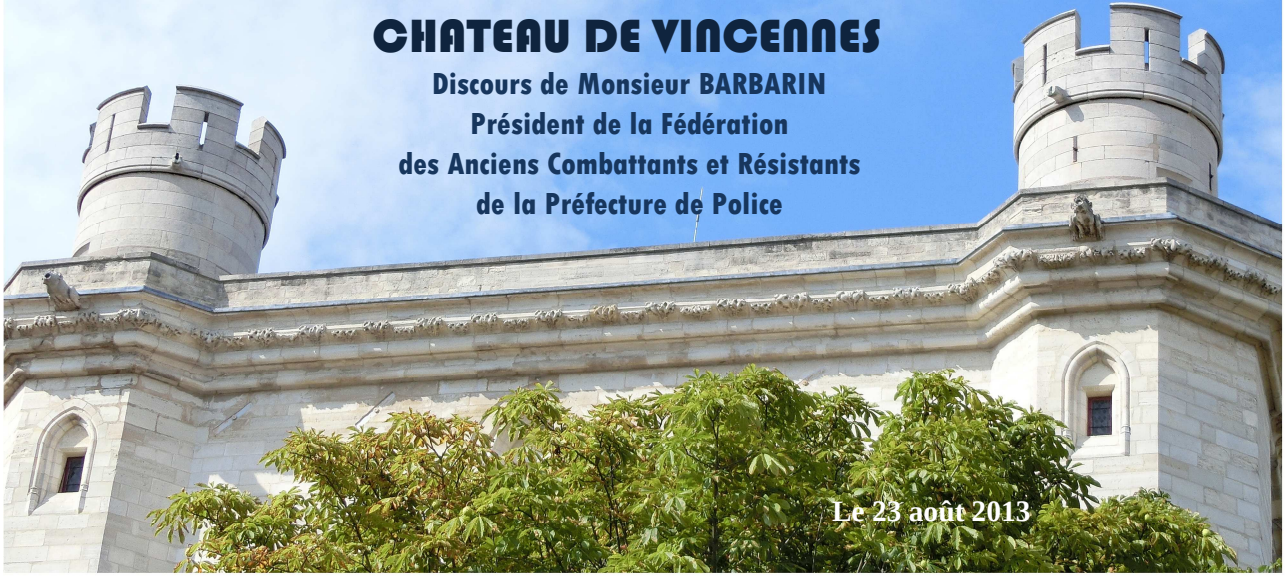

Chers Amis,

Merci à tous d'être présents.

Comme chaque année, nous commémorons le souvenir de ceux qui, il y a 69 ans, ont été fusillés dans les Douves de ce Château, mais pour cet anniversaire cette cérémonie revêt un caractère tout particulier.

En effet, depuis un certain temps, j'attirais l'attention des autorités et, j'ai trouvé une oreille attentive en la personne de M. Michel GAUDIN, Préfet de Police, qui échafauda un projet avec M. Jean-Marc GENTIL, Chef du Service de la Mémoire et des Affaires Culturelles et les différents services concernés.

Ce projet fut repris avec force avec M. Bernard BOUCAUT, Préfet de Police actuel, confirmant à nouveau la responsabilité du dossier à l'une des chevilles ouvrières de la Préfecture de Police, je veux citer M. Jean-Marc GENTIL.

Toutes les personnes citées sont satisfaites du travail commun.

Quant à la Fédération des Anciens Combattants et Résistants de la Préfecture de Police que j'ai l'honneur de présider, je remercie en son nom M. Gérard DELBAUFFE, contrôleur des Armées et Président du Souvenir Français d'avoir pris l'engagement d'entretenir à l'avenir cette stèle.

Cette stèle nous rappelle que des millions d'hommes, de femmes, d'enfants, dans toute l'Europe ont payé de leur vie l'effondrement du nazisme.

Cette stèle nous rappelle que pendant cinq longues années, à l'intérieur du pays et malgré l'occupation, des Résistants, des Maquisards ont poursuivi la lutte contre l'occupant.

Cette stèle nous rappelle combien cette période du 19 au 25 août 1944 représente l'union des patriotes dont les noms sont inscrits, du gardien de la paix au commissaire divisionnaire avec d'autres résistants.

Quelle illustration plus éloquente de l'union entre les combattants de tous les pays alliés, entre les soldats en uniformes et ceux sans uniforme qui nous ont apportés la meilleure manque de continuité dans les plus pures et plus exaltantes traditions de la Résistance, que l'émouvante fraternité de tous ceux qui étaient en 1944 sur le sol de France, camarades de combat, de ceux qui sillonnaient le ciel de France, pour remplir les difficiles missions qui amenèrent la Libération de Paris et de la France.

Les Patriotes fusillés dans les Douves du Château de Vincennes, citons notre camarade Demoulin qui creusa plusieurs fois sa tombe, son nom ainsi que ceux de tous les martyrs ne sont pas seulement inscrits sur la stèle mais dans notre esprit et dans nos cœurs.

Et, en entretenant le monument du souvenir comme le fera le Souvenir Français avec respect, nous appelons la jeune génération et les générations futures, à mettre comme nous le faisons nous-même la signification profonde de notre indéfectible amour de la paix.

C'est sûrement chers amis, le rôle le plus grand que puisse jouer un citoyen, en accord, comme nous le faisons nous-même avec les Anciens Combattants, les Résistants, les Déportés et les Victimes de Guerre dont les drapeaux et fanions s'inclinent en cet instant devant la stèle élevée pour permettre le souvenir de nos morts.
Notre rassemblement d'aujourd'hui autour de cette stèle, il paraît nécessaire de le souligner, est la preuve que les vivants et les morts et lien du souvenir seront toujours le plus fort.

Et c'est aujourd'hui le but poignant de notre pèlerinage de venir méditer sur le testament d'honneur, de courage, de fidélité de ces hommes tombés face à l'ennemi dont l'exemple nous inspire deux idées forces pour l'évocation de cette commémoration : le souvenir et la mémoire, et la nécessité d'instruire les générations à venir.

Elles sont appelées à prendre notre relève portant sur l'époque bouleversée de la Libération,

Mr G Delbauffe

Mr R Barbarin

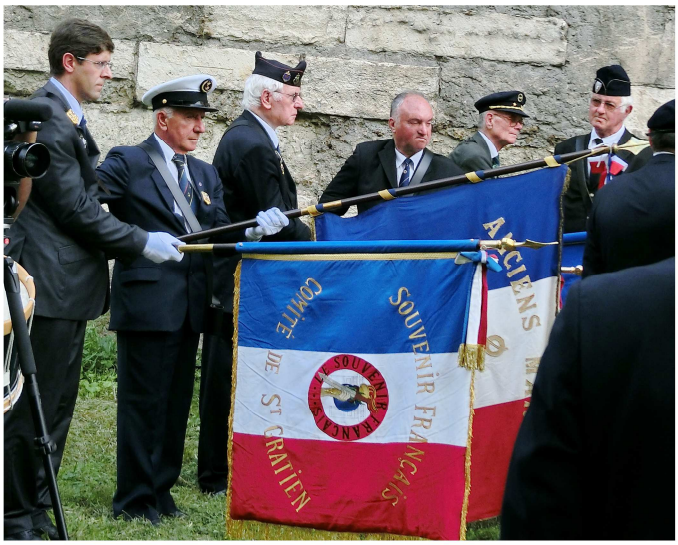

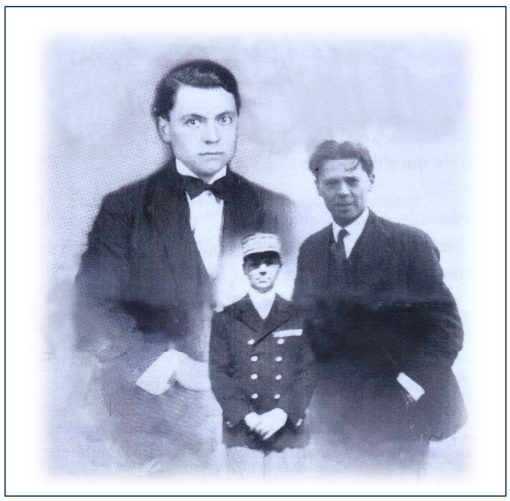

PREFECTURE DE POLICE

CEREMONIE en HOMMAGE à JEAN MOULIN

« …Il est des heures où servir son pays, à quelque poste que ce soit, a un tel caractère d'impérieuse obligation que c'est tout naturellement et avec enthousiasme que les hommes de bonne volonté trouvent les forces nécessaires à l'accomplissement de leur tâche…

Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir souligné mon souci très vif d'impartialité ; je n'ai jamais caché mes sentiments politiques. Et, si j'entends servir sans faiblesse un idéal qui m'est infiniment cher, je puis vous donner l'assurance que mon administration s'efforcera, en toute occasion, de demeurer équitable et éloignée de tout sectarisme. Si elle devait un jour fléchir la rigueur de ses règlements, je voudrais que ce fût uniquement en faveur de ceux qui peinent et de ceux qui souffrent.

Messieurs, au moment où le peuple de France donne un si bel exemple de labeur et de dignité nationale, au moment où, avec tant de calme et de résolution, des hommes ont quitté leurs foyers pour se mettre au service de la Patrie, je pense que ces sentiments doivent s'affirmer avec plus de force encore. C'est pourquoi, en terminant, je voudrais faire appel à l'union de tous pour donner à ceux qui ont la lourde charge des destinées du pays la force et la foi nécessaire pour veiller avec fermeté à la sauvegarde, non seulement de l'intégrité de notre territoire, mais encore de notre patrimoine d'honneur et de liberté. »

Habitant d'Eure et Loir

Vos fils résistent victorieusement à la ruée allemande. Soyez dignes d'eux en restant calme. Aucun ordre d'évacuation du département n'a été donné parce que rien ne le justifie.

N'écoutez pas les paniquards qui seront d'ailleurs châtiés. Déjà des sanctions ont été prises. D'autres suivront.

Il faut que chacun soit à son poste. Il faut que la vie économique continue.

Les élus et les fonctionnaires se doivent de donner l'exemple. Aucune défaillance ne saurait être tolérée.

Je connais les qualités de sagesse et de patriotisme des populations de ce département.

J'ai confiance. Nous vaincrons.

Le préfet d'Eure-et-Loir, Jean MOULIN.

Des mois ont passé sans que jamais un officier Allemand fasse allusion à ma mésaventure. Aujourd'hui je suis reçu au siège de la Feldkommandantur, dans le grand immeuble des « Travailleurs Français ».

Dès l'entrée, les factionnaires présentent les armes, les officiers saluent à six pas.

*Discours du feldkommandant, le major EBMEIER, traduit par le lieutenant ZEITLER, et se terminant par ces mots : « **Je vous félicite de l'énergie avec laquelle vous avez su défendre les intérêts de vos administrés et l'honneur de votre pays. »***

Texte lu par Monsieur Frédéric ROSE
lors de la cérémonie du 23 août 2013

Cérémonie en l'honneur des policiers morts pour la Libération de Paris

Préfecture de Police

vendredi 23 août 2013

Allocution de Manuel VALLS,

Ministre de l'Intérieur

Mesdames, Messieurs,

« Ne laissons jamais s'effacer les anniversaires mémorables (…) ; il faut allumer les grandes dates, comme on allume des flambeaux ». Cette injonction de Victor HUGO – qui songeait aux événements glorieux de 1848 – nous porte aujourd'hui alors que, rassemblés dans cette cour chargée d'histoire, nous ravivons le souvenir de ces journées glorieuses de la Libération de Paris.

Journées glorieuses car, il y a soixante-neuf ans, Paris, après l'obscurité, retrouvait la lumière. Soixante-neuf ans qu'à force de combats, de courage et d'espérance, l'humiliation de quatre années prenait fin dans l'allégresse extraordinaire de tout un peuple.

Il y a soixante-neuf ans, Paris redevenait Paris.

Les murs autour de nous – certains encore marqués par les empreintes des balles – témoignent de la lutte passée. Ils disent l'âpreté des combats, le courage de celles et ceux qui, bravant le danger, ont mis leur vie au service de ce qu'ils savaient être juste.

Se souvenir est un commandement. Il nous appartient d'allumer, de raviver inlassablement, la flamme de notre mémoire nationale.

Chaque année, nous devons honorer ce rendez-vous que nous avons avec notre passé, que nous avons aussi avec nous-mêmes, avec nos consciences de femmes et d'hommes qui connaissent le prix de la liberté ; nos consciences qui savent également cette dette envers celles et ceux qui se sont sacrifiés.

La libération est venue il y a soixante-neuf ans, en quelques semaines, depuis les plages de Normandie.

Mais cette libération tant espérée, dans le silence des cœurs, comme dans le secret des esprits, a été préparée de longue date. Cette année, nous commémorons d'ailleurs plusieurs soixante-dixièmes anniversaires. Des anniversaires qui rappellent qu'au cœur de l'année 1943 – année terrible ! – des événements ont annoncé la victoire à venir. Il y a soixante-dix ans en effet, le 9 février 1943, le général DE GAULLE créait une décoration pour reconnaître les actes de courage accomplis sur la terre de France et à l'étranger, depuis le 18 juin 1940, depuis déjà près de trois années. Le 14 juillet dernier, sur les Champs-Elysées, nous avons commémoré cette digne reconnaissance que témoigne la Médaille de la Résistance.

Il y a soixante-dix ans encore, dans la France occupée, quelques-uns, contre toutes les vraisemblances du moment, décidèrent de préparer la reconstruction en créant, le 27 mai 1943, dans une salle à manger discrète, au premier étage d'un immeuble parisien, le Conseil national de la Résistance.

Et je tiens à saluer l'initiative parlementaire, adoptée le 19 juillet dernier, visant à faire du 27 mai – date ô combien symbolique - la Journée nationale de la Résistance.
Il y a soixante-dix ans enfin, le 21 juin 1943, à Caluire, le supplice d'un homme débutait. Jean MOULIN, grand préfet, « chef d'un peuple de la nuit », devenu la clef de voûte, le symbole de la Résistance intérieure, était emporté par la barbarie nazie.

Aujourd'hui, nous nous rappelons des combats de la Libération de Paris. Nous commémorons la mémoire de 167 de vos glorieux aînés.
Et dans un même mouvement – car la lutte fut un tout ! – nous nous rappelons des combats qui ont ouvert la voie vers ce mois libérateur d'août 1944.

Le soulèvement débute dès le 15 août, lorsque les gradés et gardiens de la paix quittent leur uniforme sur ordre du Comité de Libération nationale de la police parisienne. Débutent alors cinq jours de résistance ouverte au cours desquels plusieurs milliers d'hommes en civil circulent dans Paris, avec leurs armes, prêts à exécuter les ordres de la Résistance.

Cinq jours de grève patriotique jusqu'au 19 août où la décision est prise : 3 000 gardiens de la paix se réunissent à quelques pas d'ici, sur le parvis de Notre-Dame et, aux premières heures du jour, s'emparent de la Préfecture de police.

C'est donc là où nous nous trouvons que, pour la première fois, après quatre ans d'occupation, notre drapeau tricolore, expression de notre devise républicaine et si intimement lié à l'histoire de Paris, a flotté dans le ciel parisien.

Dès lors, le sort de la capitale se joue en partie depuis la caserne de la Cité. D'autres lieux, non loin d'ici, sont également les théâtres de la bravoure policière : la place du Châtelet, le quai de Gesvres, l'Hôtel Dieu, la place de la Concorde ... Là, nombreux tombent pour que s'arrête la barbarie ; celle qui, le 20 août, s'abat sur treize policiers, dont le commissaire divisionnaire SILVESTRI, fusillés par les SS. Afin d'honorer leur mémoire, une stèle sera inaugurée ce soir, sur les lieux de leur exécution, au Château de Vincennes.

Le 22 août 1944, « journée des barricades », Paris est pris de fièvre. Les appels affluent vers la Préfecture de police, livrant de précieuses informations sur l'évolution des affrontements.

Le 23 août, la libération prochaine est annoncée mais la riposte de l'occupant est violente. L'arrivée de renforts est vitale. Vers 13h00, la division LECLERC arrive à Rambouillet. Les espoirs s'allument.

Le 24 août un avion largue un message lesté au-dessus de la Préfecture de police : « Le général LECLERC me charge de vous dire : tenez bon, nous arrivons. » Tous tiennent bon.

Et au soir du 24 août – enfin ! – les premiers véhicules blindés et les premiers chars de la France Libre atteignent le centre de la capitale. Le doute plane encore… jusqu'au petit matin. Puis Paris est pris de vertige : Paris est libéré ! Libéré par le courage des soldats ! Et libéré par sa police, par son peuple !
Ce combat pour la Libération est celui de l'été 1944. Il a coûté la vie à 167 héros de la police parisienne.

Mais la lutte, je le disais, a commencé bien avant.

La bonne mémoire doit être la mémoire de la vérité. C'est, entre la légende sombre et la légende dorée, la mémoire de la fidélité. Fidélité aux événements qui ont jalonné notre passé. Fidélité à la réalité profonde de l'Histoire.

Des mémoires trop partielles ne retiennent que l'obéissance complice de notre police au régime de Vichy. C'est une part de la réalité. Une part de souffrance. Elle doit être rappelée, comme l'ont fait

les présidents Jacques CHIRAC et récemment François HOLLANDE. Il ne faut rien taire de ce déshonneur que furent pour notre pays les années de collaboration.

Mais la réalité, c'est aussi celle de milliers d'anonymes qui, dans le secret le plus total, ont résisté à l'occupant. La réalité ce sont ces actes isolés que l'Histoire ne dira jamais, parce qu'ils devaient à jamais rester silencieux.

Résister obligeait à s'écarter du sens du devoir et de la discipline. Résister imposait de se jeter dans l'illégalité pour que la morale l'emporte sur une mécanique effroyable. Résister, pour les fonctionnaires de police, supposait, raconte l'un d'eux, de risquer doublement sa vie : « en tant qu'inspecteur risquant la balle du franc-tireur qui ignorait notre état d'esprit et en tant que résistant risquant journellement l'arrestation par la Gestapo ou par nos services… »

La vérité est là ! La résistance a été aussi celle de fonctionnaires de tous rangs qui, par des actions discrètes, enrayaient les rouages terribles de la machine administrative.

Essayons, alors que l'été encore nous entoure, de percevoir ce que fut l'été 1943. Un été de doute, déchiré entre l'espoir et le désespoir.

En août 1943, on ignore que l'été qui reviendra sera celui du débarquement sur les plages de Normandie, celui du débarquement sur les côtes de Provence, celui de la Libération de Paris.

Et pourtant, jamais le combat ne cesse. A aucun moment, ce combat, c'est celui des Alliés aux côtés de l'armée d'Afrique et des Forces françaises libres, dont la division du général LECLERC, qui viennent à bout de l'Axe en Tunisie le 22 mai 1943, concluant sort de l'ennemi en Afrique du nord. Il est celui qui triomphe en Sicile et en Italie du sud, après le débarquement du 10 juillet 1943. Ce combat est celui des soldats français qui ouvrent, avec l'opération Vésuve, la reconquête de la France : le 4 octobre, la Corse – on l'oublie trop souvent – est ainsi le premier morceau de France métropolitaine à être libéré !

« L'espoir des hommes, c'est leur raison de vivre et de mourir » écrivait André MALRAUX. Et combien de femmes et d'hommes sont morts pour défendre notre droit de vivre libre.

Des premiers drapeaux du 19 août installés sur cette Préfecture de police au flot « bleu blanc rouge» qui se répand dans les rues de la capitale le 25, la République a repris sa place. Toute sa place.

Vous, femmes et hommes, personnels de la Préfecture de police, avez la charge quotidienne – et j'ai conscience des risques inhérents à ces missions – d'en faire vivre et les principes et les valeurs.

La République est notre patrimoine, notre force, la garantie de notre cohésion, le gage de l'avenir de notre Nation. Chaque commémoration, parce qu'elle renvoie aux sacrifices consentis, nous intime l'ordre d'en prendre la pleine mesure. Et tous ceux qui entendent s'attaquer à ses fondements, à la contester, à distiller la haine et la violence doivent s'attendre à une réponse des plus déterminées. La République ne cèdera jamais.

Pour la République, beaucoup, venus d'horizons très différents, se sont retrouvés, se sont rassemblés. Et ils ont estimé que l'amour de la République pouvait réclamer un sacrifice ultime.

N'oublions jamais cela ! N'oubliez jamais cela ! Je sais votre sens du devoir, votre engagement, vos compétences. Je sais combien vous avez à cœur d'être fidèles à ceux qui vous ont précédés. Cette volonté d'être dignes des combats passés vous honore.

C'est à vous, comme à l'ensemble des serviteurs de la République, que revient la noble mission de protéger nos institutions, de préserver notre pacte républicain, et de faire, toujours, au-delà des épreuves et de l'adversité, l'honneur de notre Nation. Pour que toujours ces mots résonnent avec une même force : Vive la République ! Vive la France !

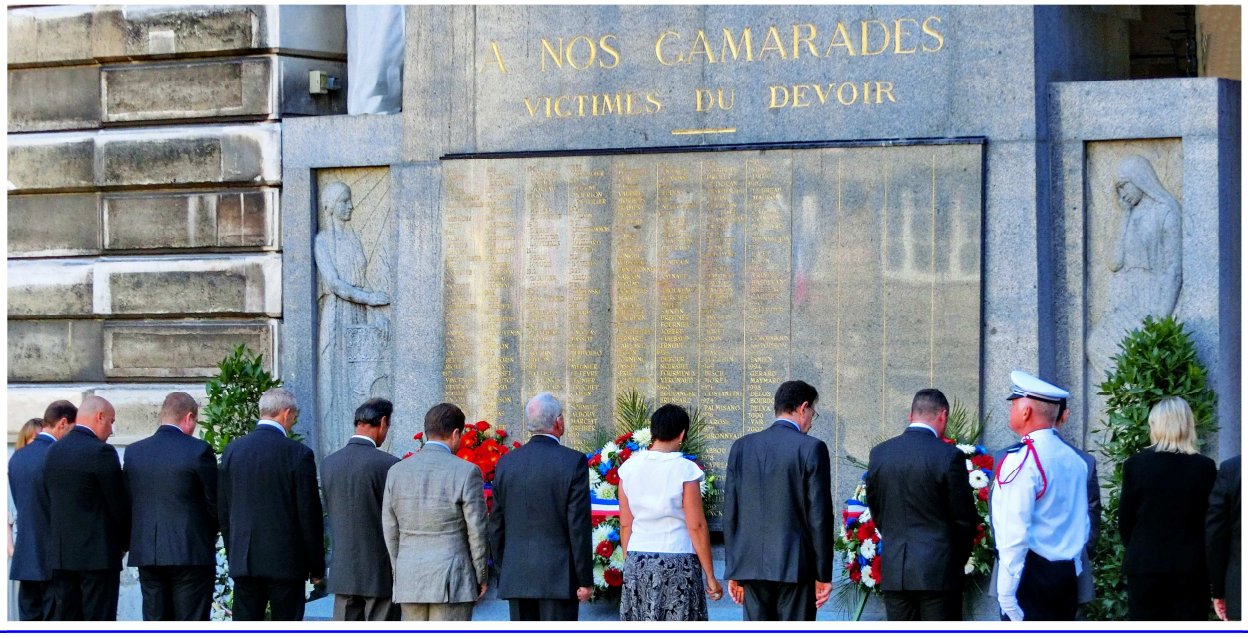

Sur le parvis de l'Hôtel de Ville ce 25 Août 2013, la pluie s'est invitée, pour la dernière commémoration de Monsieur le Maire de Paris Bertrand DELANOE. Cette célébration fut malgré tout, une superbe cérémonie empreinte d'émotions.

L'accent a été mis sur le Conseil National de la Résistance créé, il y a 70 ans par Jean MOULIN.

A l'initiative du Monsieur le Maire de Paris, La Place de l'Hôtel de Ville a été rebaptisée

« Esplanade de la Libération ».

A la fin de cette belle journée le soleil est revenu…

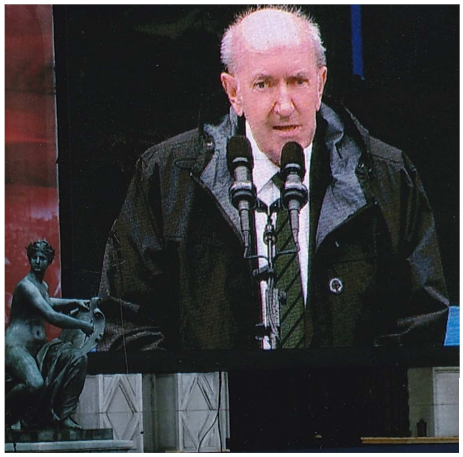

HOTEL DE VILLE

25 août 2013

Intervention de Louis CORTOT

Oui, il y a 70 ans, 1943 fut une année charnière dans le conflit de la seconde guerre mondiale.

En 1943, les puissances de l'axe enregistrent des revers majeurs sur plusieurs fronts, dans le Pacifique, à Guadalcanal et en Europe, à Stalingrad.

En France, la Résistance intérieure avec un grand R, s'organise. La France libre devient la France combattante.

C'est le 9 février, la création de la Médaille de la Résistance.

C'est le 17 avril, avec les accords du Perreux, la réunification du syndicat CGT.

C'est du 3 au 7 juin, la constitution du Comité français de Libération nationale à Alger.

C'est à partir du 9 septembre, la libération de la Corse, premier département français libéré.

C'est en octobre, la création des Comités de Libération. A Paris, le CPL sera présidé par André Tollet.

C'est le 11 novembre, que les maquisards de l'Ain défilent à Oyonnax pour célébrer la victoire de 1918.

C'est à partir de décembre, la création des Forces Françaises de l'intérieur, les FFI.

Et c'est aussi, en mai 1943, la création du Conseil National de la Résistance, le CNR.

Ce fut un événement capital pour le développement de la lutte de résistance sur le sol national occupé. Cela le fut aussi pour l'affirmation de la représentativité du général de Gaulle auprès des Alliés.

Nous sommes en 2013, et cette année anniversaire du 70ème anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance, vient d'être marquée par l'instauration du 27 mai comme journée nationale de la Résistance.

Article 1er : la République française institue une journée nationale de la Résistance.

Article 2 : Cette journée, ni fériée, ni chômée, est fixé au 27 mai, jour anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance.

Article 3 : Dans le cadre de cette journée anniversaire, les établissements d'enseignement du second degré sont invités à organiser des actions éducatives visant à assurer la transmission des valeurs de la Résistance et de celles portées par le programme du Conseil National de la Résistance.

Lorsque cette loi, adoptée par l'Assemblée Nationale et le Sénat, a été promulguée par le Président de la République en date du 19 juillet 2013, mes pensées sont d'abord allées vers mes camarades de la Résistance et vers les centaines de milliers d'hommes et de femmes qui, de 1940 à 1945, se sont engagés au péril de leur vie pour libérer la France de l'occupant nazi et du régime collaborateur à sa solde.

C'est leur rendre hommage, que de reconnaître le rôle de la Résistance dans l'histoire de notre pays.

Mais au-delà du devoir de mémoire, il s'agit aussi de se tourner vers l'avenir et de léguer aux générations futures, l'héritage moral de ces hommes et de ces femmes qui luttèrent contre l'oppression et la barbarie, et pour la liberté et la justice, de leur faire connaître les idéaux et l'esprit qui les animèrent, la capacité d'unité qui les rassembla dans un combat commun malgré leurs différences.

C'est pourquoi je me réjouis que la loi instaurant la Journée Nationale de la Résistance, mettre l'accent sur la transmission des valeurs de la Résistance et des avancées sociales contenues dans le programme du Conseil National de la Résistance, en premier lieu aux jeunes qui sont en quête de repères et sur qui repose la société de demain.

Avec la Journée Nationale de la Déportation, le dernier dimanche d'avril, et la journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi, le 18 juin, la Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai, prend ainsi place dans un ensemble mémoriel officiel dédié aux pages les plus douloureuses de notre histoire contemporaine.

Ci-contre :
Mr Kader Arif Ministre des Anciens Combattants
Mr Bertrand Delanoé Maire de Paris
Mr Bernard Boucault Préfet de Police

Ci-dessous
Mr Pierre Morel Président du C.A.R.
notre Présidente en compagnie de Mr Kader Arif

L'ACTUALITE EN BRIE

27 août 2013

QUINCY-VOISIN
Remise de gerbe pour les camarades de Libération-Nord

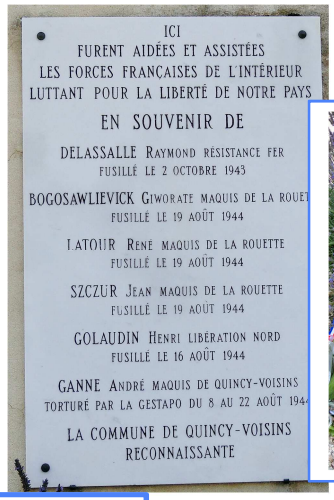

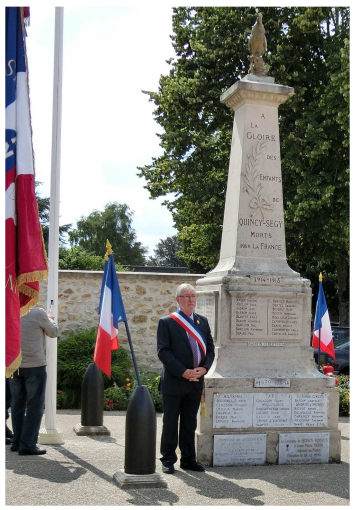

MONTRY
inauguration du carré militaire commémoration à la stèle Stanley zuber

les briards n'ont pas oubliés la libération de leurs villages.

Défense de la France Honorée « à la Sorbonne »

Jean Marie Viannay

Vice-Chancelier des Universités

ALLOCUTION DE MADAME COQUELET

Soyez les bienvenus en Sorbonne. Au nom du recteur François Weil, je suis heureuse de vous accueillir aujourd'hui pour célébrer l'une des glorieuses pages de l'histoire de ces lieux.

Cette page s'est écrite au cours des heures sombres de l'Occupation avec de l'encre et du papier grâce au procédé de l'imprimerie. Un procédé qui avait jadis été introduit pour la première fois dans notre pays par le bibliothécaire de la Sorbonne, le recteur Guillaume Fichet. C'était à quelques pas d'ici, en 1470 - comme le rappelle cette plaque [(1)].

Ces deux pages d'histoire sont liées par un principe qui est depuis toujours au cœur de l'idée d'université : la diffusion publique du savoir, de l'opinion et de l'information. Ce principe de publicité des discussions et des débats a présidé à la fondation des universités au Moyen-âge. A l'aube de la Renaissance, il a encouragé l'apparition d'un nouveau mode de diffusion des connaissances par l'imprimé. Il fut par la suite au cœur de l'idéal des Lumières de partage et de transmission libre de l'opinion et de l'information. Pouvoir dire publiquement la vérité est devenu l'un des fondements de nos démocraties modernes. Ce fut aussi l'une des grandes armes de la Résistance au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Ce n'est pas un hasard si les premiers actes de résistance dans notre pays furent le fait de la révolte publique d'étudiants et d'universitaires - à commencer par le rassemblement du 11 novembre 1940 place de l'Etoile à Paris. Ce fut aussi le cas du principal journal de la Résistance française, *Défense de la France*, qui fut imprimé clandestinement dans les caves de la Sorbonne d'août 1941 à septembre 1942.

Jacques Prévert nous rappelait dans une très belle formule que : *« Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie. »*

Cette défense de la vérité au nom de la liberté figurait en exergue de chaque numéro du journal à travers cette citation de Blaise Pascal : *« Je ne crois que les histoires dont les témoins se feraient égorger. »*

Ces mots avaient été choisis par les fondateurs du journal, Hélène et Philippe Viannay, Robert Salmon et Marcel Leblon. Une femme et trois hommes qui ont risqué leur vie pour revendiquer publiquement la liberté. La plaque que nous inaugurons aujourd'hui ne rend pas seulement hommage à leur courage héroïque, mais aussi à cet idéal pour lequel ils se sont battus ici-même.

Leurs noms sont désormais inscrits dans les murs de cette grande maison du savoir, entourés de ceux des étudiants et universitaires morts pour la France au cours de la Première ou de la Seconde Guerre mondiale[(2)] ; à quelques mètres de la crypte de la Chapelle de Richelieu où reposent douze universitaires résistants aux côtés des cendres des cinq lycéens martyrs du lycée Buffon.

A l'approche des commémorations du centenaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale et du soixante-dixième anniversaire de la Libération, nous nous devons plus que jamais d'être fidèles à cette mémoire. Fidèles, nous le sommes ici en Sorbonne lors des cérémonies organisées le 11 novembre et le 8 mai ; nous le sommes également à travers la recherche historique de nos universitaires sur la Résistance et la période de la Seconde Guerre mondiale ; nous le sommes enfin en accueillant chaque année dans le Grand Amphithéâtre la remise des prix du concours national de la Résistance et de la Déportation aux élèves des collèges et des lycées de l'académie de Paris.

Je sais, Monsieur le Président, l'engagement fort qui est celui de votre fondation pour la promotion de ce concours et pour la diffusion de cette mémoire parmi les jeunes générations.

Les étudiants et universitaires qui passeront désormais chaque jour devant cette plaque garderont la mémoire des quatre fondateurs de ce journal dont il est juste que nous nous souvenions aujourd'hui avec émotion.

Alors, au nom de la communauté universitaire parisienne, je suis heureuse d'inaugurer avec vous cette plaque dans la justice du souvenir et le devoir de la mémoire.

(1) La plaque rappelant cet évènement se trouve juste au-dessus de la plaque du journal « Défense de la France ».

(2) Les plaques commémoratives se trouvent sur les murs du hall

Le mercredi 18 septembre dernier à été inauguré une plaque commémorant l'impression dans les sous-sols de la Sorbonne en 1941-1942 du journal clandestin Défense de la France.

DISCOURS DE MONSIEUR PIERRE VIANNAY

Monsieur le Recteur de l'académie, Chancelier des universités de Paris représentée par Madame Coquelet, vice chancelier des universités

Monsieur le Président de la Fondation de la Résistance,

Chers amis,

Devant cette plaque c'est l'action d'Hélène Viannay, ma mère, contre l'occupant allemand au cours de la Deuxième Guerre mondiale que l'on évoque aujourd'hui.

Hélène née le 12 juillet 1917, était la fille unique de deux émigrés russes révolutionnaires ayant fui la répression tsariste.

Sa mère, fille de pope, Marie Kopiloff née en 1877 en Sibérie sur les bords du lac Baïkal était une Menchevik. Médecin, elle soignait gratuitement des membres de la classe ouvrière. Révolutionnaire anti-tsariste elle choisit en 1908 l'exil en France après deux périodes d'emprisonnement à Saint-Pétersbourg. Son diplôme n'étant pas reconnu en France elle s'inscrivit à la faculté de médecine de la Sorbonne. Il y avait alors trois femmes qui poursuivaient leurs études de médecine à la Sorbonne, dont deux russes ! Ses études furent arrêtées par le déclenchement de la Première Guerre mondiale. Elle dut alors travailler comme responsable d'un centre de la Croix-Rouge pour gagner sa vie.

Son père Israël Mordkvitch, journaliste, descendant sans doute d'une communauté juive Khazar se battit pour la France puis il choisit de rejoindre la Russie après la révolution d'octobre 1917. Hélène ne le connaîtra jamais. Marie Kopiloff meurt à Paris le15 novembre 1937, Hélène se retrouve orpheline à vingt ans.

Au cours de ses études en science l'un de ses professeurs lui conseille de suivre les fameux cours de « Géographie Physique et Géologie Dynamique » dirigés à la Sorbonne par le Professeur Léon Lutaud ce qu'elle fit après avoir obtenu le P.C.B, certificat d'études physiques, chimiques et biologiques.

En septembre 1939 la France et la Grande-Bretagne déclarent la guerre à l'Allemagne. Hélène s'était portée volontaire comme pompier à la Sorbonne dans le cadre de la Défense Passive et elle avait répondu volontiers à l'appel du Professeur Lutaud qui cherchait des étudiants pour assurer des gardes de nuit afin de protéger le laboratoire en cas d'incendie provoqué par d'éventuels bombardements. Elle détient alors une clé de la Sorbonne où elle peut facilement entrer et même

souvent passer des nuits entières, sur un canapé, dans le bureau du directeur de travaux pratiques, Monsieur Gandillot.

Le 10 mai 1940 l'attaque allemande sur la Belgique et la Hollande se transforme rapidement en envahissement de la France et l'exode de la population vers le sud s'accroit de jour en jour.

Paris est occupé le 14 Juin. Le Professeur Lutaud qui avait déjà pris la précaution de faire cacher à Bordeaux sa fameuse collection de plans reliefs, ce qui rendit furieux l'occupant qui comptait s'en emparer pour préparer le positionnement de ses batteries d'infanterie, informe Hélène qu'il doit partir pour mettre ses instruments à l'abri. Ne voulant pas la laisser seule il lui propose de la prendre dans sa voiture avec sa bicyclette. Hélène est alors déposée an nord de la Loire. Elle réussit à rejoindre Limoges d'où elle peut donner des nouvelles de la Sorbonne à Monsieur Gandillot.

Après l'armistice Hélène reçoit un message de Monsieur Lutaud lui demandant de le rejoindre à Paris où il lui propose de devenir son assistante pour faire fonctionner son laboratoire, ce qu'elle accepte. Hélène vit alors entre son logement du 68 de la rue du Cardinal Lemoine et la Sorbonne dont elle a conservé la clé de la porte donnant rue Cujas et où elle reste souvent la nuit pour taper sur une machine à écrire des tracts contre les allemands et le gouvernement de Vichy qu'elle dépose dans des boîtes aux lettres.

Un jour inscrivant les candidats aux cours de Monsieur Lutaud elle se trouva en face d'un certain Philippe Viannay, mon futur père, auquel elle demanda pourquoi, alors qu'il faisait des études de philosophie, il venait s'inscrire à un cours de géologie. Il lui répondit, assez maladroitement, que pour passer l'agrégation de philosophie il fallait obtenir un certificat de sciences et qu'il pensait que le certificat de géologie serait l'un des plus faciles à obtenir.

Les relations entre Philippe et Hélène sont d'abord assez tendues comme pouvaient l'être celles d'un jeune homme refusant la présence de l'occupant mais qui croyait encore à un double jeu de Pétain et d'une jeune femme déterminée à chasser l'occupant et le régime de Vichy.

Peu de temps après tout cela change quand Philippe lui explique qu'il veut se battre en France contre les Allemands non pas avec des armes mais en créant un journal clandestin comme l'avaient fait les Belges au cours de la Première Guerre mondiale avec *La Libre Belgique*.

Philippe avait imaginé ce projet à la suite de ses conversations avec Marcel Lebon, dirigeant de la compagnie du gaz et électricité Lebon, qui étendait son empire dans l'ouest de la France ainsi qu'en Algérie et en Égypte. Cette Compagnie fut nationalisée avec d'autres, après-guerre, pour créer EDF. Ils s'étaient rencontrés avant la guerre au cours de colonies de vacances que Philippe animait et qui avaient lieu dans une propriété appartenant aux Lebon. Monsieur Lebon a encouragé Philippe à s'engager dans la résistance en l'assurant de lui apporter toute son aide en moyens techniques et financiers.

Philippe a entrainé Hélène dans cette aventure ainsi que Robert Salmon, ancien camarade de khâgne, étudiant lui aussi à la Sorbonne.

Monsieur Ranchon un assistant de la Compagnie Lebon permet à Philippe d'étudier les problèmes techniques d'impression et de tester les divers matériels nécessaires.

Ainsi à trois Hélène, Philippe, Robert Salmon avec l'aide discrète et efficace de Marcel Lebon fut constitué le noyau de l'équipe qui créa le journal clandestin *Défense de la France,* et le mouvement de Résistance du même nom.

Rapidement une, puis deux rotatives Rotaprint sont achetées en Allemagne, au nom de la Compagnie Lebon.

Il y avait beaucoup de choses à faire et à apprendre car la volonté des fondateurs était de tout faire par eux-mêmes, le danger d'avoir recours à des imprimeurs professionnels leur paraissait considérable.

Cependant, grâce à Paul Ranchon, Philippe rencontra Jacques Grou-Radenez, imprimeur installé rue de Sèvres à Paris, homme très cultivé ami de nombreux poètes. Il apporta une aide considérable tant pour trouver du matériel que pour former au métier des membres de l'équipe dont le nombre s'élargissait et parmi lesquelles figurait Charlotte Nadel.

Jacques Grou-Radenez est arrêté par les Allemands le 12 novembre 1943. Torturé puis condamné à mort, il mourut en déportation en 1945.

L'impression du journal fut assurée au départ par Philippe seul. Charlotte Nadel prit par la suite la direction de l'impression et de la fabrication du journal grâce aux leçons qu'elle suivit auprès de Jacques Grou-Radenez et d'un spécialiste de la clicherie Alain Radiguet.

Assez rapidement l'équipe s'enrichit d'amis et de relations des fondateurs. Citons parmi les premiers : Génia Deschamps, amie d'enfance d'Hélène qui entraina avec elle la famille Kovozieff, Geneviève Bottin, Marianne Réau, Jacqueline Pardon ou encore Geneviève de Gaulle ainsi que plus tard Jean Daniel Jurgensen et Patrice Blank.

Au courant de l'année 1941, la rotative, dont le nom de code était « Simone », est transportée à la Sorbonne. Il s'y trouvait un local adéquat. À partir de l'entrée, on accédait à un tableau où étaient accrochées les clefs de la cave située deux niveaux plus bas. Profonde, avec un sol en terre battue, elle est constituée de deux pièces. De là partaient d'immenses souterrains. On décida d'installer « Simone » dans la deuxième pièce de la cave. Il y avait là une petite ampoule qui pendait du plafond et une porte qui permettait d'accéder aux couloirs souterrains en contrebas où l'on pouvait cacher le matériel d'impression et les armes. Cette cave n'avait pas d'issue de secours et s'ils étaient découverts les résistants n'avaient aucune chance d'échapper à l'ennemi. Il fallait donc faire très attention de ne pas être suivi.

Un jour, alertés par un bruit de machine d'imprimerie autre que la leur, les responsables de « Défense de la France » décident de ne pas prendre de risques et de transporter l'imprimerie rue de

Dantzig chez un ami, Alphonse Dain, ancien professeur à la Sorbonne de Philippe Viannay et de Robert Salmon.

Les conditions de sécurité n'y étaient pas bonnes et après avoir retrouvé dans la rue des bouts de journaux mal brulés, donc lisibles, il est décidé de retourner provisoirement à la Sorbonne de mai à septembre 1942.

« Défense de la France » repère alors un immeuble rue Gazan, sur le toit duquel est installée une batterie anti-aérienne de la *Flak* allemande. Le concierge expliqua qu'il y avait un appartement de libre, l'anglais qui l'occupait ayant été arrêté. Quelle police irait les trouver dans une telle cachette? Le départ de la Sorbonne est alors décidé.

Le développement de « Défense de La France » se poursuivit donc en dehors de la Sorbonne avec du matériel d'imprimerie de plus en plus encombrant qu'il aurait, en tout état de cause, été difficile de transporter dans ses couloirs exigus. Le tirage du journal devint de plus en plus important, jusqu'à 400 000 exemplaires à l'époque de la libération de Paris. La diffusion se développa beaucoup au cours des années 1943 et 1944 particulièrement par l'apport de nouveaux résistants recrutés avec le rapprochement que Philippe Viannay put faire au tout début de l'année 1943 avec la plus grande partie du groupe « Les volontaires de la liberté » grâce à ses créateurs Jacques Lusseyran et Jean-Jacques Oudin.

L'activité du mouvement « Défense de la France » ne se poursuit pas seulement avec le journal mais avec un service de fabrication de faux-papiers, bénéficiant des talents de Michel Bernstein et de Monique Rollin, destinés à tout ceux qui étaient recherchés par les autorités allemandes en particulier les juifs et tous les jeunes requis pour le Service du Travail Obligatoire. Des faux timbres postaux furent aussi fabriqués permettant de diffuser le journal à moindres frais.

Après le débarquement des Alliés de juin 1944 en Normandie, Philippe Viannay reçut la responsabilité d'organiser un maquis dans l'ancienne Seine-et-Oise où il rassembla de nombreux membres du mouvement avec des Francs-Tireurs et des Partisans locaux. Il participa avec eux aux combats de la Libération tandis que Patrice Blank et Robert Salmon et bien d'autres assurent la continuité de la parution et de la diffusion du journal.

De nombreux membres du mouvement, notamment ceux chargés de la diffusion du journal furent arrêtés dont 87 furent passés par les armes, 322 ont été déportés et 132 sont morts dans les camps de concentration.

Par un heureux hasard la plaque que nous allons bientôt dévoiler est apposée en dessous de celle consacrée à la mémoire de Guillaume Fichet.

Hélène, à la fin des années 90, s'était impliquée dans le comité Guillaume Fichet-Octave Simon. Octave Simon sculpteur, féru de culture allemande fut un grand résistant. Arrêté par la *Gestapo*il mourut en camp de concentration en 1944. Ce comité s'est donné pour objectif de faire ériger deux statues de Guillaume Fichet sculptées par Octave Simon. L'une est à Paris au Pavillon allemand de la cité universitaire, l'autre à l'université Gutenberg de Mayence. Hélène avait en effet été très émue d'apprendre que Guillaume Fichet, l'ancêtre d'Octave, avait créé à la Sorbonne en 1470 la première imprimerie de France, précisément là où, dès 1940, elle imprimait des tracts antiallemand. L'Université et l'imprimerie symboles de liberté.

Cette action parmi d'autres lui vaudra de recevoir en l'an 2000, à Strasbourg le prix Charles de Gaulle- Konrad Adenauer, ce beau prix de la réconciliation franco-allemande.

Nous allons maintenant dévoiler avec une grande émotion cette plaque à la mémoire de la vie clandestine d'Hélène Viannay.

Hélène était très attachée à la Sorbonne. Elle habita jusqu'à sa mort, le 25 décembre 2006, juste à côté, toujours rue du Cardinal Lemoine, en face de son ancienne chambre d'étudiante.

En passant rue Cujas elle ne manquait pas de montrer à ses amis la porte de la Sorbonne dont elle avait longtemps gardé la clé. Elle avait eu l'occasion de revoir les caves dans les années 90 mais celles-ci ayant été réaménagées elle ne fût pas à même de situer avec précision l'emplacement de l'imprimerie clandestine.

C'est un moment d'émotion bien sûr pour les membres de « Défense de la France » présents aujourd'hui et qui participèrent à cette aventure, Jeanne Valiron, Jean Marie Delabre...

Émotion aussi pour les familles des disparus dans les camps, citons entre autres les familles Grou Radenez, Mefred Devals, Lusseyrand et ma propre famille. Émotion encore pour les amis d'Hélène aux Glénans parmi lesquels je citerai entre autres Marie Ange d'Adler, Virginia et Jean Marc Pilpoul, Margaret King...

Cette plaque témoignera, notamment pour les générations des futurs étudiants à la Sorbonne, de la création en ce lieu du mouvement et du journal *Défense de la France* qui eut le plus fort tirage de la presse clandestine en France occupée durant la Seconde Guerre mondiale.

Je vous remercie de votre attention.

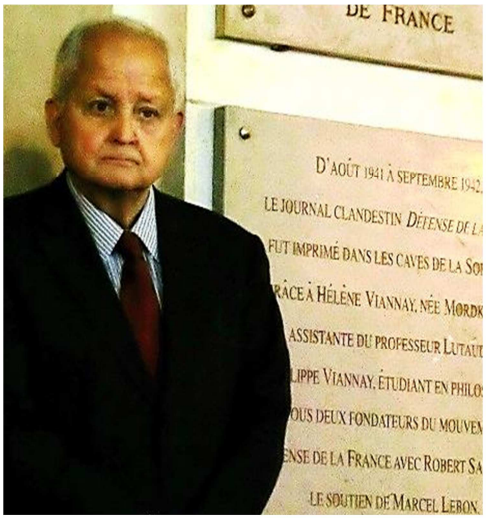

Discours de Monsieur Jacques Vistel

Président de la Fondation de la Résistance

Madame le Vice-Chancelier, Madame le Maire, Chers anciens et amis de « Défense de la France ».

« Au commencement était le verbe » écrit Saint Jean en ouverture de son Evangile.

Cette référence n'aurait pas déplu à Philippe Viannay, qui étudia la théologie et songea à la prêtrise. Le verbe, assurément fut au commencement de la Résistance, dans une France vaincue, désarmée et trahie. Résistance intellectuelle et spirituelle, qui trouva naturellement sa voie en inventant la presse clandestine. Pour Défense de la France, qui fut, par la qualité de son contenu et par la diffusion considérable conquise année après année, au premier rang de cette presse, l'urgence était, comme l'indique le titre qu'elle s'était choisie, de défendre la France et donc de résister à l'Allemagne nazie. Cette attitude claire et ferme n'alla pas sans quelques ambiguïtés originelles, tant à l'égard de Pétain, dont certains espéraient qu'il pratiquait le « double jeu », puis de Giraud, avant que, sous l'influence, notamment, d'Hélène Viannay, de Geneviève De Gaulle, de Jean Daniel Jurgensen, ces ambiguïtés se dissipent.

« Défense de la France » eut un itinéraire familier aux historiens de la Résistance : du journal clandestin de 41 aux faux papiers puis à l'engagement combattant de 44 dans des maquis de Bourgogne et d'Ile de France, où, commandant FFI d'un maquis de Seine et Oise, Philippe Viannay fut blessé, fait prisonnier, s'évada et reprit son commandement. Mais au cours des années sombres, « Défense de la France » avait écarté l'action violente et les actions spectaculaires jugées militairement inefficaces et privilégiées, avant que vienne le temps de l'action, la réflexion et l'appel à la Résistance morale. On le sait, cela n'allait pas sans risque et, rédacteurs, imprimeurs et diffuseurs de « Défense de la France » payèrent le prix lourd de leur engagement : plus de 200 moururent, fusillés ou déportés.

Par la volonté des survivants, la Fondation de la Résistance a reçu en 2006 l'héritage de « Défense de la France » : elle a ainsi pris le relai pour l'attribution, chaque année, du prix « Philippe Viannay Défense de la France ». Elle a surtout mené, avec la Bibliothèque Nationale de France, l'opération de numérisation de la presse clandestine : la collection complète de « Défense de la France » est ainsi accessible à tous, en France et hors de France, sur le site du Musée en ligne de la Fondation et sur le site Gallica.

Résistance intellectuelle et spirituelle, disais-je à l'instant ; c'est dire que le choix de la Sorbonne fait par Hélène Viannay pour installer l'imprimerie clandestine de « Défense de la France » avait un sens qui allait au-delà des commodités, si j'ose dire, offertes par les caves de l'Université. La décision prise par vous-même et votre prédécesseur de faire apposer la plaque qui nous réunit aujourd'hui nous touche, mais nous parait naturelle. Elle rappelle une histoire d'engagement et de sacrifice à laquelle ceux qui passeront désormais ici, enseignants et étudiants, doivent être attentifs. Elle s'inscrit aussi dans une longue histoire, l'accueil de « Défense de la France », en 1941, faisant écho à l'installation, dans ces mêmes lieux, en 1470, de la première imprimerie apparue en France. Ainsi va, de siècle en siècle, l'aventure intellectuelle et morale dont la Sorbonne demeure le siège.

Discours prononcé par le colonel (h) Fred Moore, Délégué national du Conseil national des communes Compagnon de la Libération, le mercredi 25 septembre 2013 à l'occasion de l'inauguration du boulevard du général d'armée Jean Simon

Monsieur le Maire de Paris,

Monsieur le Maire du 13e arrondissement,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

Il y a 10 ans presque jour pour jour, l'Ordre de la Libération voyait disparaître, en la personne du général d'armée Jean Simon, un de ses membres les plus éminents, qui fut notre chancelier durant 24 années.

« Jean Simon était un héros » disait Pierre Messmer qui n'employait pas ces mots à la légère et qui le connaissait mieux que quiconque pour s'être évadé de France avec lui dans les conditions que l'on connaît…

Comment, au moment d'inaugurer le boulevard qui porte son nom, ne pas penser avec recueillement et admiration à la haute figure de cet homme d'action et de conviction, grand serviteur de l'Etat qui, tout au long de sa vie, a fait le choix du devoir et le choix de la France.

Mais Jean Simon était avant tout, pour nous, un Compagnon.

Un Compagnon dont le destin hors série restera pour toujours lié à la grande épopée de la France Libre, à la légende de la Légion étrangère, à la bataille de Bir-Hakeim et à l'histoire de notre ordre…

Né à Brest en 1912, Jean Simon se destine très jeune à la carrière des armes. Après ses études au prytanée militaire, il intègre Saint-Cyr en 1933. Comme lieutenant d'infanterie coloniale, il fait l'expérience de la vie rude mais formatrice de commandant de subdivision en région saharienne aux confins de la Mauritanie et du Soudan jusqu'à la déclaration de guerre.

C'est parce qu'il est contraint de rester l'arme au pied lors de la Drôle de guerre, ce qui ne lui correspond pas le moins du monde, qu'il se porte volontaire pour le cours d'observateur avion à Tours. C'est là qu'il rencontre le sous-lieutenant Pierre Messmer, qui s'y trouve pour les mêmes raisons que lui, et que débute une très longue amitié.

Comme pour beaucoup de futurs Français Libres et Résistants c'est la voix du maréchal Pétain annonçant l'armistice, entendue au mess des officiers de l'école, qui décide immédiatement Jean Simon et Pierre Messmer à chercher le moyen de continuer le combat. Parce que la France ne peut pas sombrer ainsi dans la capitulation, parce que, jeunes officiers, ils ne peuvent s'avouer vaincus avant de s'être battus.

Immédiatement partis pour Marseille dans le but de rejoindre l'Afrique du Nord, ils prennent connaissance de l'appel du général de Gaulle tout en comprenant que l'Afrique du Nord se pliera à l'armistice. Ils gagnent donc l'Angleterre à la mi-juillet 1940 à bord d'un cargo italien, le *Capo Olmo*. Le détournement du *Capo Olmo* et de sa précieuse cargaison auquel ils ont activement participé devient rapidement un fait légendaire de la France libre naissante ; c'est sans doute ce qui leur vaut de se voir proposer par le chef de la France libre de choisir leur affectation.

Ce sera donc la 13e Demi-brigade de Légion étrangère avec laquelle Jean Simon fera toute la guerre depuis l'opération de Dakar en septembre 1940 jusqu'aux derniers combats du sud des Alpes en mai 1945 ; autrement dit, le périple de la 1ère Division française libre et de ses batailles : le Gabon, l'Erythrée, la Syrie, la Libye, l'Egypte, la Tunisie, l'Italie et enfin la France, retrouvée après quatre ans et 90 000 kilomètres parcourus.

Cette « Saga d'un Français libre » -pour reprendre le titre que Jean Simon donna à ses mémoires- est celle d'un combattant exceptionnel : deux fois blessé dont une fois très grièvement devant Damas, titulaire de la Légion d'Honneur, de 9 citations dont 7 à l'ordre de l'armée, de la médaille de la Résistance et bien sûr de la croix de la Libération, reçue en mai 1941 des mains du général de Gaulle.

Ses qualités militaires vaudront à Jean Simon de mener après la guerre une carrière exemplaire qui le conduira aux plus hautes responsabilités de la Défense nationale comme gouverneur militaire de Lyon, inspecteur général de l'armée de terre et secrétaire général de la Défense nationale…

Il consacra également son énergie à faire connaître l'œuvre du général de Gaulle comme vice–président de l'Institut Charles de Gaulle et comme président, de 1978 à 2001, de l'Association des Français libres puis la Fondation de la France libre.

Succédant en 1978 à Claude Hettier de Boislambert comme Chancelier de l'Ordre de la Libération, le général d'armée Jean Simon sut conduire notre ordre avec sagesse et droiture dans le droit fil de la pensée du général de Gaulle.

Enfin je veux rappeler que comme chancelier, Jean Simon fut à l'origine de la signature du Pacte d'amitié entre l'Ordre et les communes Compagnon : Nantes, Grenoble, Paris, Vassieux-en-Vercors et l'Ile de Sein et plus tard l'initiateur de la loi créant le conseil national des communes « Compagnon de la Libération » qu'il eut la joie de voir adoptée par le parlement le 26 mai 1999, au cours de son dernier mandat.

Monsieur le Maire, le deuil qui était le nôtre il y a 10 ans est aujourd'hui atténué par l'hommage mérité que la ville de Paris, rend au général Jean Simon en attribuant son nom à un boulevard de la Capitale. Je tiens à vous remercier chaleureusement de cette marque de reconnaissance à l'égard de Jean Simon et de fidélité à l'égard de notre Ordre.

Mr Delanoé maire de Paris inaugure le Bd du Général Jean Simon, à sa gauche Mme Jean Simon, à sa droite

à Paris
au théâtre de la ville

Letzte tage, Ein Vorabend, Derniers jours, Une veillée, texte et mise en scène de Christoph Marthaler (spectacle en allemand surtitré)

Une part fondamental de l'histoire de l'Europe avec ses meurtrissures indélébiles s'invite aujourd'hui au théâtre de la Ville. Christoph Marthaler nous convie à assister à une séance publique de l'ancien parlement de Vienne, qui, contrairement à ce que montre la photo de l'affiche, (ci-dessous), n'est pas recréé ici. Les 500 spectateurs sont en effet assis sur la scène, face à la salle. De quoi perdre un peu nos repères spatio-temporels.

Cela se passe à la veille de la première guerre mondiale. Mais nous sommes aussi au 200ème anniversaire de la libération du camp de Mauthausen-Gusen. Nous pourrions être aussi au Parlement hongrois où le président de la République, le nationaliste Victor Orban prononce un discours.

Le metteur en scène fait alterner passé et futur pour nous mieux faire percevoir le présent, et nous mettre en garde contre les risques de l'avenir. Pour lui, l'histoire n'est qu'un éternel recommencement. On entend le discours antisémite de Karl Luegger, maire de Vienne en 1913, ou celui d'une députée Viennoise du parti nationaliste de Jörg Haider en 2007, et ses propres écrits à lui, Christoph Marthaler, où il reprend parfois des notices biographiques de musiciens juifs morts dans les camps de concentration. Comme en contrepoids des discours racistes et antisémites, la musique constitue le personnage central du spectacle et à une sorte d'action cathartique. Le metteur en scène a repris les musiques de compositeurs juifs déportés, en particulier ceux qui sont passés par Terezin, comme Viktor Ulllmann ou Pavel Hass. Terezin qui était un exemple de camp «privilégié» et constituait un élément primordial de l'entreprise de propagande nazie, mais aussi un lieu de transit pour les artistes juifs, allemands ou tchèques avant d'être envoyés à Auschwitz.

La vie culturelle y tenait une place essentielle, soutien de vie et d'espoir mais aussi travestissement de la réalité et de son avenir meurtri par les nazis de nombreux compositeurs y ont écrit leurs musiques. Karel Fröhlich, un violoniste, témoigne, dans La Musique à Terezin, de la puissance de l'action créatrice : «Pour un artiste, cela a représenté une formidable opportunité de travailler pendant la guerre dans le domaine qu'il s'était choisi. Nous n'avions rien d'autre à faire que jouer. Cependant, il fallait tenir compte d'un facteur essentiel. Nous ne jouions pas vraiment pour un public, puisqu'il disparaissait continuellement !».

Pour Christoph Marthaler, la musique est à la fois un témoignage du passé, et un cri d'alerte pour le futur. Il a pour ce spectacle, travaillé avec des comédiens, des chanteurs et des interprètes, et quatre pianistes jouent dans la salle et un autre, sur la mezzanine du hall d'entrée. Malgré certaines longueurs, ce spectacle est essentiel : Le théâtre devient ici un lieu de mémoire et de commémoration pour un public, qui est de plus en plus éloigné de ce moment cruel de l'Histoire.

Les voix entendues sont d'une beauté douloureuse, et la dernière demi-heure, presque exclusivement consacrée à la musique, retentira longtemps dans la mémoire sensorielle du public. Goethe disait : «Vivez le moment présent, vivez dans l'éternité». Ce qui s'est produit pour de nombreux artistes, il n'y a pas si longtemps en Europe…

Jean Couturier

HOMMAGE A ROBERT DECAMPS

Plus de 250 personnes se sont retrouvées, le 11 0ctobre dernier, dans la salle des Fêtes de la Croix Blanche, à Saint Leu la Forêt, lors d'une conférence-débat, en hommage à Robert DECAMPS, figure emblématique de la Résistance, dans le Val d'Oise. Celle-ci reprenait, l'activité clandestine de ce résistant, dans les réseaux F.F.C. « Libre-Patrie » et « Arc en Ciel » (Chef de secteur ,chargé de mission de Ière classe - P2 -) pour se terminer en qualité de Commandant de la subdivision Nord de la Seine et Oise, de « l'Armée Secrète « nommé par le CNR.

Participaient à celle-ci, sous la présidence de Mme la Directrice départementale de l'ONAC, représentant M. le Préfet du Val d'Oise, et de M. le Maire de Saint Leu la Forêt, M. le Délégué Militaire départemental et de nombreuses Associations d'Anciens Combattants, de la Résistance et de la Déportation, à savoir, pour participer au débat :

- *M. Lucien DUVAL, Président de l'association des Médaillés de la Résistance française,*
- *M. André FOURNIER, Ancien responsable du Réseau « Libre-Patrie »,*
- *M. Pierre RISSO Vice- Président de « Libé-Nord », ancien du réseau « Arc-en-ciel »*
- *M. Robert PASSERON, délégué départemental de la Fondation de la France Libre.*

Nous pouvions, apercevoir dans l'assistance, parmi bien d'autres personnes, Mme Marcjanna MARCINKOWSKI-COUTURIER, présidente nationale de « Libération-Nord », M. le Gal VIALLET, président de la section Val d'Oise de la société d'entraide des membres de la Légion d'honneur, M. ASSIER président honoraire de l'Association des Combattants Volontaires de la Résistance, M. MOREL, président du Comité d'Action de la Résistance, etc.... ne pouvant les citer tous.

Plusieurs classes de collégiens et lycéens, participants au concours national de la résistance et de la déportation, étaient présentes, accompagnées par leur professeur. Elles purent donc, parmi un public nombreux, écouter les interventions, du Maire de Saint Leu la Forêt, de Mme la Directrice de l'ONAC et des vétérans de la Résistance, suite à l'exposé fait pour rappeler le rôle déterminant, de Robert DECAMPS, lors de la seconde guerre mondiale.

A l'issue de cet hommage, M. Christian DECAMPS a reçu pour son père et à titre posthume, la médaille des F.F.L. des mains de M. PASSERON, délégué départemental des FFL du Val d'Oise.

Une exposition de documents d'époque s'y rapportant a permis d'imager, les trois périodes d'action de la Résistance : « l'EVASION – le RENSEIGNEMENT – l' ACTION » .

Un verre de l'Amitié à clos cet après-midi du souvenir.

Messieurs Duval, Fournier, Risso et Passeron

Chritian Descamp

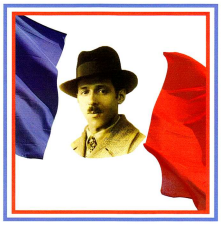

CEREMONIE À L'ARC DE TRIOMPHE

Le 19 octobre 2013 nous avons rendu hommage aux anciens résistants de Libération Nord sous la présidence de Monsieur Pierre Morel.

COMITE D'ACTION DE LA RESISTANCE

Mme Rose Marie Antoine

Le 6 novembre 2013
dans les salons du Senat
Monsieur Pierre Morel présidait
l'assemblée générale du C.A.R.
entouré du monde combattant.

De droite à gauche Le Président du Senat Mr JP. Bel,
Mme Levisse-Touzet, Mr P. Morel, Mme O.Christienne

La journée s'est poursuivie dans les jardins du Luxembourg où les personnalités ont fleuri le monument des Anciens Combattants.

l'Arc de Triomphe

Monsieur François Hollande Président de la République dépose une gerbe au soldat inconnu et se recueille devant la flamme à l'occasion du 11 novembre 2013

Le 10 novembre c'est le Ministre de la défense Mr JY Le Drian qui dépose une gerbe

Histoires de

par Laurence Thibault

En 1940, les femmes n'ont pas le droit de vote[1], le code civil napoléonien ne conçoit la femme mariée que soumise à la tutelle de son mari (pas de compte personnel ni de possibilité de toucher un salaire…).

La France comprend 21,4 millions de femmes et 19,8 millions d'hommes. Le 2 septembre 1939, 4,5 millions d'hommes sont mobilisés. Les responsabilités assurées par les femmes du fait de la guerre (mobilisation des hommes) et de la défaite (prisonniers de guerre) confèrent aux femmes mariées et mères le rôle de « chef de famille ». Après un mois de guerre éclair, c'est la débâcle : six à huit millions de personnes ont abandonné leur foyer pour l'exode ; 92 000 hommes sont morts et 250 000 sont blessés pendant la campagne de France ; 1,85 millions d'hommes sont faits prisonniers, dont 1,5 millions internés en Allemagne. Plus tard, 650 000 hommes seront envoyés en Allemagne pour le STO[2]. Les femmes ont eu à faire face, seules, aux épreuves de l'exode et à la gestion du quotidien. Les femmes abandonnées par les hommes (seules avec les personnes âgées et les enfants) étaient sur les quais de gare avec les bols et biberons à laver, sur les routes nationales avec les poussettes. Où trouver des couches pour les bébés ? Où mettre les couches sales (les sacs en plastique n'existant pas) ? En outre, n'étant plus chez elles, les femmes ne peuvent plus recevoir les allocations familiales.

L'absence des hommes et la pénurie les contraignent à travailler. A la campagne, elles gèrent l'exploitation familiale. Dans tous les domaines essentiels s'installe une pénurie qui ne va cesser de s'aggraver à mesure qu'augmentent les exigences de l'occupant. A partir du 23 septembre 1940 est instauré un système rigoureux de rationnement avec l'utilisation d'une carte d'où l'on détache des tickets qui permettent d'obtenir tel ou tel produit.

Sous couvert d'une politique familiale, on assiste à la généralisation de l'allocation de mère au foyer, à l'interdiction d'embauche des femmes mariées ; au durcissement des conditions de divorce ; l'avortement, déjà interdit depuis 1920, devient « crime contre la sûreté de l'Etat »[3] ; l'abandon du foyer devient une faute pénale et non plus civile ; le ministère public obtient la possibilité d'engager des poursuites pour adultère à l'encontre des épouses de prisonniers de guerre ; la fête des mères, créée pour les familles nombreuses en 1920, est officialisée et étendue à toutes les mères à partir de 1941…

Il est courant de penser que la Résistance est une affaire d'hommes puisque c'est une guerre, terrain qui échappe largement à la nature féminine. C'est bien une guerre, mais une guerre clandestine, une guerre totale, dans laquelle tous les domaines de la vie sociale sont impliqués. Et, la guerre est aussi devenue l'affaire des femmes : les femmes ont, dès l'armistice, pris leur place dans le combat.

Simone Ducreux

A Libération Nord, des femmes se sont engagées nombreuses : certaines comme **Simone Ducreux** *(région parisienne) ont distribué des tracts et des journaux clandestins, d'autres comme* **Lucienne Bonnet** *ont fait une résistance familiale), la boutique paternelle, à Paris, servant de boîte aux lettres (arrêtée par la milice en mai 1944, elle est internée à Fresnes puis déportée à Ravensbrück et libérée en avril 1945).*

Lucienne Bonnet

Lucienne Paillot, *dans l'Yonne, infirmière, utilise son statut pour réaliser des liaisons, puis collecte des renseignements et soigne les maquisards à partir de 1944 ; en juin, elle est chargée par l'état-major FFI de l'organisation de services sanitaires d'unités combattantes.*

Lucienne Paillot

Anne-Marie Marteau,
enseignante, implante Libé-Nord dans le Cher, puis part dans le Tarn et revient en Indre-et-Loire. **Claire Audibert** *(Bretagne) est arrêtée avec sa fille Geneviève et son mari, le général Louis-Alexandre Audibert, en mars 1944 : déportée à Ravensbrück, elle meurt gazée, en prenant la place d'une jeune fille de 18 ans, le 18 mai 1944.*

Claire Audibert

Agnès de La Barre de Nanteuil, *en Bretagne aussi, professeur d'anglais et aide médico-sociale participe à une filière d'évasion d'aviateurs anglais, sous le nom de « Claude », devient agent de liaison et travaille aussi pour l'état-major départemental de l'Armée Secrète, procure des faux papiers aux réfractaires… Sur dénonciation, elle est arrêtée en mars 1944, torturée mais elle ne parle pas, déportée dans le dernier convoi au départ de Rennes : le convoi est attaqué par voie aérienne, Agnès est blessée et meurt à 22 ans en gare de Paray-le-Monial.*

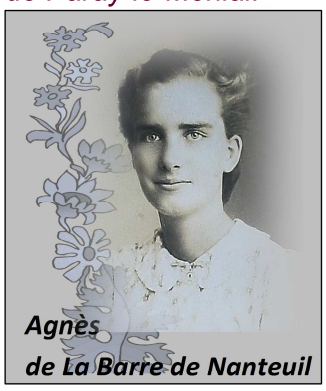
Agnès
de La Barre de Nanteuil

Madeleine Michelis, *enseignante, entre à Libé-Nord, mais aussi dans le réseau Shelburn : elle participe au rapatriement d'aviateurs et de prisonniers évadés disséminés en Picardie. Arrêtée en gare d'Amiens en février 1944 par la Gestapo, torturée, elle se serait suicidée d'après son chef de réseau ; dans la citation, le général de Gaulle indique qu'ayant refusé de parler malgré les pires traitements, elle aurait été étranglée le 15 février 1944*

Madeleine Michelis

Suzanne Tony Robert *fait du renseignement et crée le sous-réseau Cohors en Seine-et-Marne qui comprend une soixantaine d'agents, organise neuf maisons-refuges et met en place une douzaine de boîte à lettres.*

. Quant à **Emilienne Moreau-Evrard**, *« Emilienne la Blonde » ou « Jeanne Poirier », après avoir déjà résisté durant la Grande Guerre, entre en contact en 1940 avec l'Intelligence Service, devient, à Lyon et en Savoie, agent de liaison du réseau Brutus, puis elle intègre La France au Combat… Elle fait partie des six femmes ayant reçu la Croix de la Libération.*

« Ce sont les femmes qui ont composé la masse de « l'armée des ombres » sans laquelle les actions de la Résistance n'auraient pu être menées. Elles ont hébergé les clandestins, caché des soldats des armées alliées, servi de boîtes aux lettres, participé à l'organisation des réseaux de renseignement, transporté des journaux clandestins et même des explosifs et ont été aussi membres de groupes armés et de maquis. Toutes les tâches accomplies dans ces types de résistance pouvaient conduire à l'arrestation, à la torture, à la déportation, à la mort… »[1].

In memoriam

Madame Jeannine Bardy-Blouin

Madame Jocelyne Duval

Monsieur Guy Peltekian

Valençay, section F

Le parachute est déjà plié
Ombre des lourds fardeaux
La nuit a tout avalé,
Reste la silhouette des bouleaux.

A la lisière du bois
Se dresse la verticale mémoire
Mains serrées sur la même voie
Quand se livre, clair, l'espoir.

Un carré de lumière
Pour un oiseau de métal.
Triple message à la clairière
Tourne, vire, l'hélice de santal.

Face de la nuit complice
D'une pierre de lune,
Glissant au déclin du solstice
Avion solitaire à la brune.

Compagnon de fortune
Trouant les nuages
Caché derrière la dune
Sans nom et sans âge.

Souvenir sans détour
Double colonne du carrefour,
Croix des mains.

Entourant la lune du destin,
– Blanche et noire –
Sur bleu de demain.

Claude DUCREUX
6 mai 2003

A lire ou à offrir pour les fêtes de fin d'année

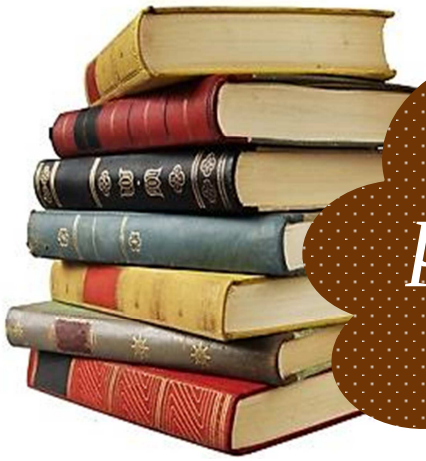

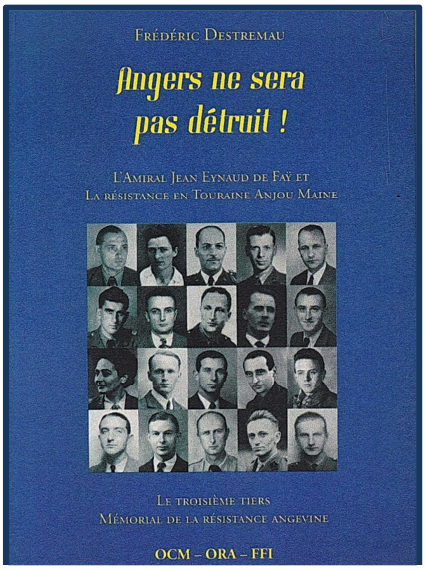

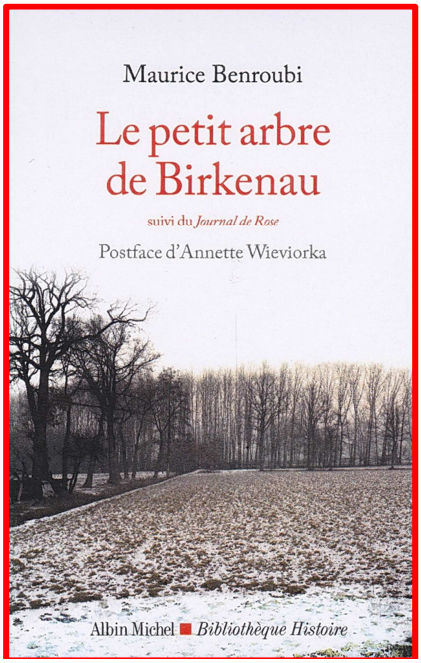

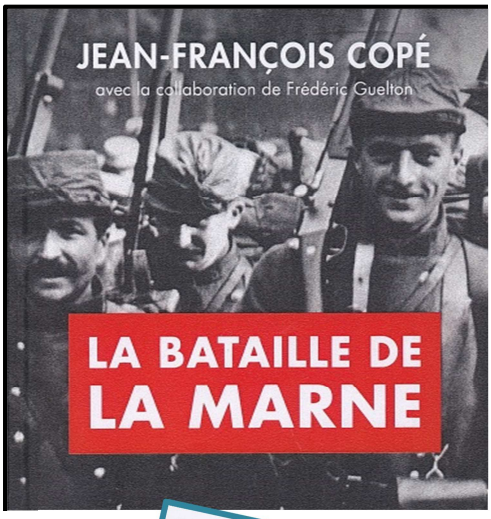

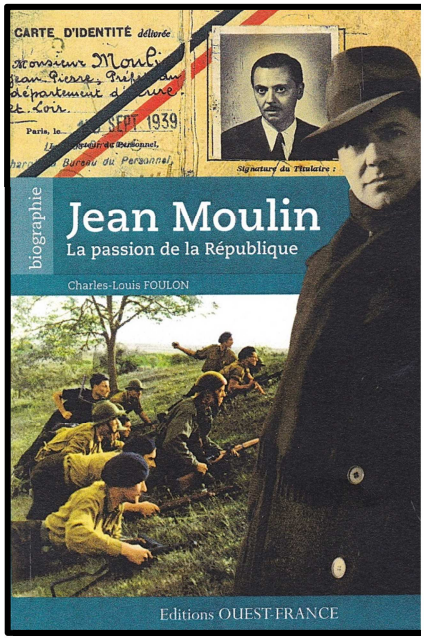

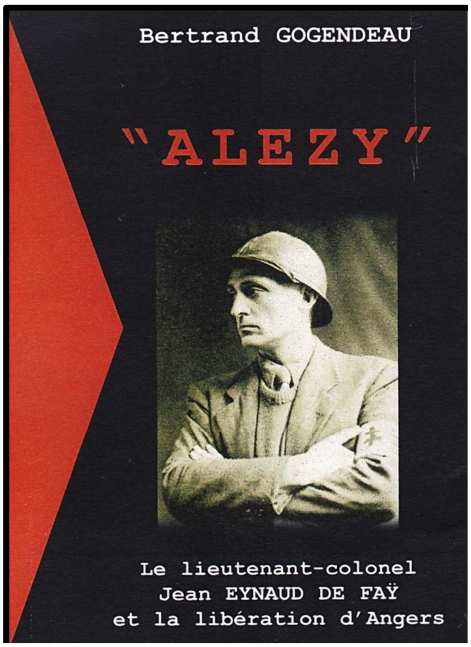

C'est Noël

Le temps des cadeaux

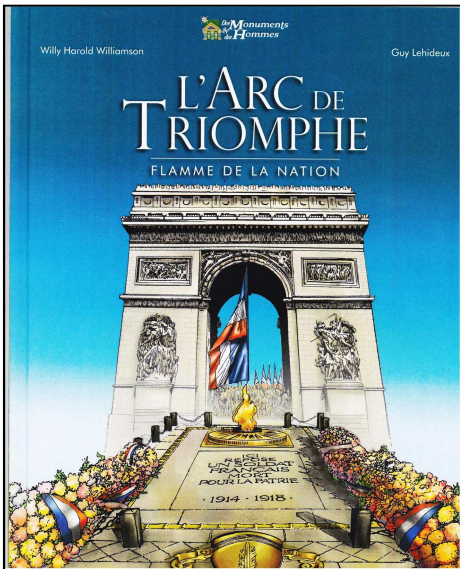

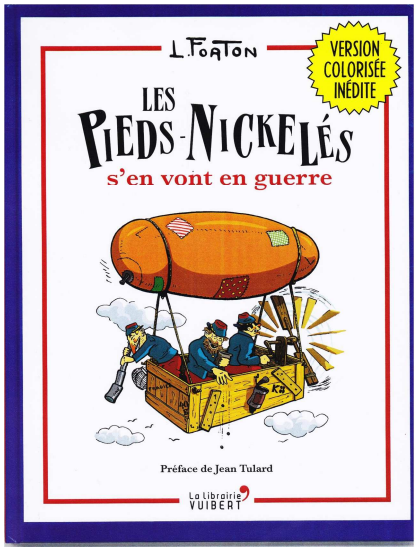

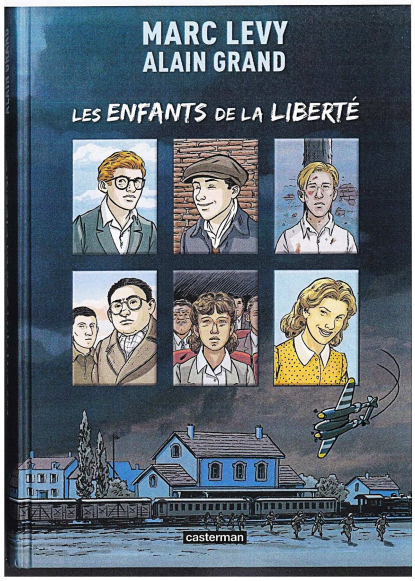

Lectures que nous vous recommandons pour vos jeunes

La mort n’est rien

La mort n’est rien,
je suis seulement passé, dans la pièce à côté.
je suis moi, vous êtes vous.
Ce que j’étais pour vous, je le suis toujours.

Donnez-moi le nom que m’avez toujours donné,
parlez- moi comme vous l’avez toujours fait.
N’employez pas un ton différent,
ne prenez pas un air solennel ou triste.
Continuez à rire de ce qui nous faisait rire ensemble.

Priez, souriez,
pensez à moi,
priez pour moi.

Que mon nom soit prononcé à la maison
comme il l’a toujours été,
sans emphase d’aucune sorte,
sans une trace d’ombre.

La vie signifie tout ce qu’elle a toujours été.
Le fil n’est pas coupé.
Pourquoi serais-je hors de vos pensées,
simplement parce que je suis hors de votre vue ?
Je ne suis pas loin, juste de l’autre côté du chemin.

Charles Péguy

INFORMATIONS GENERALES

Nous vous rappelons que le numéro de téléphone de Libération-Nord est :
le 06 50 96 88 06
En outre dans le but d'améliorer la communication entre les adhérents, il serait utile de nous faire connaître vos coordonnées téléphoniques ainsi que vos Emails.
Par ailleurs le trésorier général Michel Couturier demande à ceux qui n'ont pas réglé leurs cotisations 2013, de le faire sans retard,

Pour informations : Cotisations pour 2014
40 euros pour les Membres du Comité Directeur
25 euros pour les adhérents

NB : Vous pouvez envoyer vos chèques directement à

Michel Couturier
Trésorier général de Libération Nord
18, rue George Bernard Shaw 75015 PARIS

L'assemblée générale se déroulera en mars 2014
Vous recevrez la convocation en temps utiles précisant la date et le lieu
nous comptons sur votre présence.

L'EQUIPE DU JOURNAL

Directeur de la publication
Marcjanna Marcinkowski

Rédacteur en chef
Michel Couturier

Conception graphique
Josette Lemoine

Imprimeur
Ste Icare Print

Meilleurs
Vœux
Madame
la Présidente
les Membres du
Bureau National
et du
Comité Directeur
vous souhaitent de très
bonnes fêtes de
fin d'année
Meilleurs
Vœux
Meilleurs
Vœux